

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

125157

## Déclaration de Maladie : N° S19-0001757

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0818

Société :

R.A. 91

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

JENNATÉ Melika

Date de naissance : 12.06.49

Adresse :

Tél. : 06.5556.89.88

Total des frais engagés : 485,80 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29/06/2022

Nom et prénom du malade : JENNATÉ

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

grauhne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 075 A

Le : 29/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

El.

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/06/22	S		300,-	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MRANI M'hamed Pharmacie SAAD 4, Bis Boulevard Abderrahim Bouabda (ex. Jerrada) - Ouedz - Casablanca tel: 05 22 25 34 85 - INPE: 092051283	29/06/22	185,80

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

## **Docteur Abderrahmane ABOUCHAMA**

Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue

## **Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue**

- \* Diplômé de l'Université de Louvain à Bruxelles
  - \* Ancien Interne des Hôpitaux de France
  - \* Ancien Praticien en Belgique
  - \* Diplômé de Médecine et Traumatologie du Sport
  - \* Chirurgie Traumatologique et du Rhumatisme
  - \* Chirurgie de la Colonne Vertébrale
  - \* Chirurgie de la Main et des Pieds
  - \* Chirurgie Arthroscopique



الدكتور عبد الرحمن أبو شامة  
اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

- \* شهادة من جامعة لوفان ببروكسل
  - \* طبيب داخلي سابق بمستشفيات فرنسا
  - \* ممارس سابق بلجيكي
  - \* دبلوم في الطب الرياضي والإصابات
  - \* الراحة بالمنظر الداخلي للمفاصل
  - \* جراحة الكسور والروماتيزم
  - \* جراحة العمود الفقري
  - \* جراحة اليد والقدم

الدار البيضاء، في : ..... 29/6/2022 .....  
Casablanca, le : ..... 29/6/2022 .....

9<sup>th</sup> TENNAGE PATICA

22.50

2250

31

~~Unit 2 Test~~ 1st

gli è stato

OXIM 120 136 134,5

Isaac

S.V.

5

28.8°

28,80

brief

As per 31/

18580

61، شارع واد درعة، الالفة - الدار البيضاء Casablanca - Oulfa - Boulevard Oued Darâa, 61

الهاتف : 06 61 24 13 16 - المستعجلات : Tél. : 05 22 27 48 01